

2020 2023 2026

Bilan de mi-mandat

Le 15 Mars 2020, la liste conduite par Bernaud Guiraud, « Pour que Lesparre vive avec son temps », a remporté au premier tour les élections municipales, marquant ainsi le début d'un troisième mandat en tant que maire de notre ville de LESPARRE-MEDOC.

Trois ans après, il est temps de faire un bilan des actions qui ont été menées. Cette rétrospective est loin d'être exhaustive et ne retrace que les principales réalisations permises par des budgets contraints, tout en limitant la pression fiscale, principal levier pour abonder les plans de financement des projets municipaux.



RÉALISATIONS STRUCTURANTES



Constitution d'une réserve foncière de 8000 M2 au quartier de l'Equerre pour revitaliser le centre-ville.

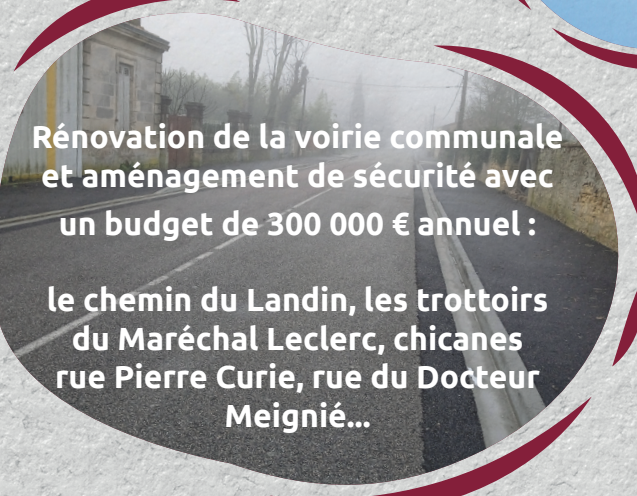


Reprise en régie de l'entretien de l'éclairage public.



Valorisation des compétences des agents techniques au travers de nombreux chantiers de réhabilitation :

Réfectoire de l'école Jacques Prévert, toiture des abattoirs...



Rénovation de la voirie communale et aménagement de sécurité avec un budget de 300 000 € annuel :

le chemin du Landin, les trottoirs du Maréchal Leclerc, chicanes rue Pierre Curie, rue du Docteur Meignié...



Extension du réseau d'assainissement Collectif

(depuis 2020
1 360 000 € H.T.)



Rénovation des cours de tennis couverts et extérieurs.



Réfection complète du parvis du CALM et des abords du monument aux morts.



Modernisation du Skate-park avec l'achat d'un nouveau module.



Participation au déploiement en cours de la fibre optique sur la commune.



Rénovation complète (relevage) de l'orgue Wenner de l'église Notre-Dame classé monument historique.



Cession de terrains pour l'aménagement de lots à bâtir et pour la reconstruction d'une résidence d'un bailleur social.

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Rénovation énergétique de bâtiments communaux (écoles, bâtiments associatifs) :

Isolation, changement de menuiseries dans les écoles.

Éclairage de la piste d'athlétisme en photovoltaïque.

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires.

Réfection du seuil de la Cascade pour maintenir la continuité écologique.

Achat d'un véhicule électrique pour les services techniques.

Poursuite du déploiement de l'arrosage automatique, création d'une unité de compostage.

Reconduction du plan d'aménagement du domaine forestier communal avec l'Office National des Forêts (ONF).

Extinction de l'éclairage public entre 23 h et 5 h du matin.

Achat de parcelles boisées pour la préservation du patrimoine naturel et forestier.

RENFORCEMENT DE LA PROXIMITÉ AVEC LES USAGERS

Installation de la régie de l'eau et de l'assainissement dans de nouveaux locaux facilitant le paiement direct de vos factures.

Aménagement de nouveaux locaux pour le service de l'Urbanisme et mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Métamorphose de la bibliothèque municipale en cœur de ville, plus adaptée aux attentes des administrés, avec le doublement de la surface.

Renforcement de l'effectif du service de police municipale :
Création du poste de chef de police, réaménagement des locaux, déploiement de nouveaux moyens sécuritaires (vidéo protection et armement).

Renforcement de compétences du CCAS en vue de son autonomie en matière de suivi social. Portage de livres à domicile, renforcement des actions intergénérationnelles.

Renforcement des outils de communication :
sites internet dédiés, Lespar'Pratique, 2 brochures culturelles par saison, intensification des publications Facebook, abonnement aux actualités...

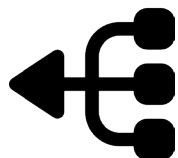
Création de passerelles culturelles entre le CALM, les écoles municipales et partenariat avec l'ONBA (Orchestre National de Bordeaux Aquitaine).

Renforcement de la lutte contre l'habitat indigne, 480 dossiers de permis de louer.

Facilitation de la délivrance des titres d'identités.

RENFORCEMENT DE LA CENTRALITÉ DE LA COMMUNE

Trois services ont partagé leurs compétences, tant administratives que sécuritaires, avec plusieurs communes du territoire médocain :



HABITAT

POLICE
MUNICIPALE

URBANISME

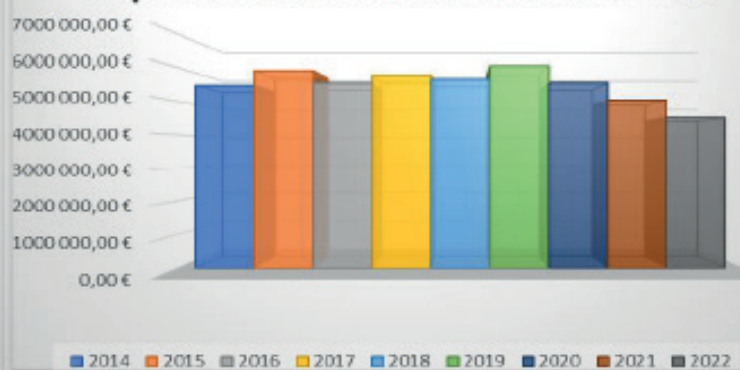
Installation d'une
école d'infirmières
dans un bâtiment
communal cédé
au Pavillon de la
Mutualité.



ET LES FINANCES DANS TOUT ÇA ?

L'ensemble des travaux listés ci-dessus, représentant en moyenne un coût 900 000 € annuels, a été réalisé sans recours à l'emprunt sur le budget de la commune, ce qui a permis un désendettement au 31 décembre 2022 de 1 500 000 €. L'endettement de la commune est aujourd'hui de 764 € par habitant pour une moyenne nationale de 774 €.

Capital restant dû au 31 décembre N



En conclusion

Dans quelques jours, nous nous apprêtons à voter le budget primitif 2023.

Le débat d'orientation budgétaire ayant eu lieu le 2 Mars, l'enjeu pour les trois années à venir est maintenant de conserver la même dynamique d'investissement tout en continuant à maîtriser les finances.



Lesparr'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc

Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83

Email : secretariat.maire@mairie-lesparre.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Directeur de publication :

Guiraud Bernard, maire

Rédaction et coordination :

S. Messyasz, D. Fernandez, M. Garrigou,
J.C. Laparlière, J.-C. Daudou, L. Le Rouzic,
M. Le Goarant

Conception : Mairie de Lesparre

Impression : La Médulienne - Soulac/mer

Crédits photos : Ville de Lesparre-Médoc -
Aurélien Cadret - M. Le Goarant - Freepik

Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : à parution